

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MÉDICAUX****GENESIS****Système implantable non rechargeable de
neurostimulation médullaire****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 13 juin 2023**

Faisant suite à l'examen du 13 juin 2023, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 13 juin 2023

**Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du
code de la sécurité sociale :**

La Société ABBOTT MEDICAL FRANCE SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références du système implantable non rechargeable de neurostimulation médullaire GENESIS détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
3477300	Neurostimulateur médullaire, système complet + accessoires, ABBOTT / ST JUDE, GENESIS	Stimulateur GENESIS et accessoires : 3608 Programmateurs patient : 3850 - 3860 Extension « simple 8 canaux » : 3383 – 3386 Extension « double 2x4 canaux » : 3341 – 3343 - 3346
3472320	Neurostimulateur médullaire, renouvellement, ABBOTT / ST JUDE, GENESIS.	Stimulateur GENESIS et accessoires : 3608

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

GENESIS, 13 juin 2023

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr